

Écrire la règle pénale au XXI^e siècle

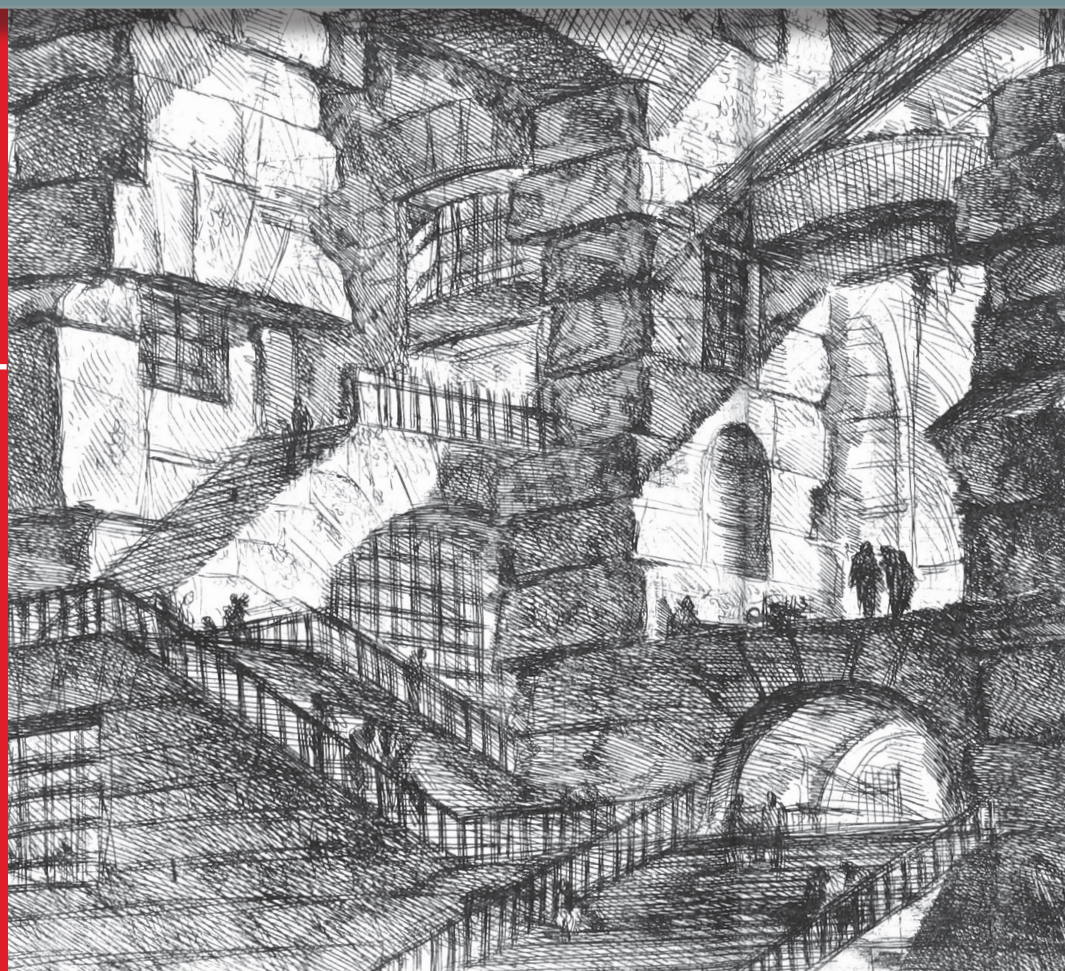
Sous la direction scientifique de Paul CAZALBOU,
Professeur, Université Toulouse Capitole, IRDEIC

14 ET 15
NOVEMBRE
2024

MANUFACTURE
DES TABACS

21 allée de Brienne

AUDITORIUM M5001
Bâtiment S





JEUDI 14 NOVEMBRE (MATIN)

8h30

Accueil des participants

9h00

Allocutions d'ouverture

M. Hugues KENFACK, Président de l'Université Toulouse Capitole

M. Matthieu POUMAREDE, Doyen de la Faculté de Droit et Science Politique, Université Toulouse Capitole

Session présidée par M. Marc SEGONDS, Professeur, Université Toulouse Capitole, IRDEIC

9h20

Ecrire pour ne rien dire

M. Paul CAZALBOU Professeur, Université Toulouse Capitole, IRDEIC

9h35

Ecrire de sorte que cela ne fonctionne pas

Mme Claire BALLOT-SQUIRAWSKI, Maître de conférence, Paris Panthéon-Sorbone, IRJS

9h50

Ecrire pour mieux nommer : une fausse bonne idée ?

M. Thomas Herrmann, Maître de conférences, Paris Panthéon-Sorbonne, IRJS

10h05

DISCUSSION suivie d'une PAUSE

11h00

La refonte du Code de procédure pénale : (ré)écrire pour simplifier ?

Mme Pauline le MONNIER de GOUVILLE, Maître de conférence, Paris-Panthéon-Assas, ICP

11h15

Où écrire la loi pénale ?

Mme Charlotte DUBOIS, Professeur, Université Paris -Panthéon- Assas, ICP

11h30

De la bonne conscience à la realpolitik : écrire la norme de droit pénal international

Mme Amane GOGORZA, en détachement judiciaire aux fonctions de vice procureur de la république

11h45

DISCUSSION

APRÈS-MIDI

Session présidée par M. Antoine BOTTON, Professeur, Université Toulouse Capitole, IRDEIC

14h00

Les défauts de l'incrimination par assimilation

M. Stéphane DETRAZ, Maître de conférences HDR, Université Paris-Saclay, IDEP

14h15

Enumérer et assimiler : quelle rationalité de l'incrimination par liste

Mme Hajer ROUDI, Maître de conférences, Université de Rouen, CUREJ

14h30

Brouiller la loi pénale : l'exemple des infractions sexuelles

Mme Marthe BOUCHET, Professeur, Université Sorbone Paris Nord, IRDA

14h45

DISCUSSION suivie d'une PAUSE

Écrire la règle pénale au XXI^e siècle



JEUDI 14 NOVEMBRE APRÈS - MIDI (SUITE)

15h20

Écrire la règle pénale technique : l'exemple du droit pénal fiscal

M. Charles-Henri HARDY, Maître de conférences, Université Toulouse Capitole, CDA

15h35

L'écriture « associée » du droit pénal avec les droits de la conformité « anticorruption et antiblanchiment ».

M. Marc SEGONDS, Professeur, Université Toulouse Capitole, IRDEIC

15h50

Réécrire la norme de pénalité : les catégories de mesures à la rescousse

M. Yan CARPENTIER, Maître de conférences, Université Paris Nanterre

16h05

Écrire la peine selon le bon usage : la grammaire des circonstances aggravantes

Mme Elise LETOUZEY, Maître de conférences, Université Jean Monnet, CERCRID CNRS

16h20

DISCUSSION suivie d'une PAUSE

VENDREDI 15 NOVEMBRE (MATIN)

Session présidée par M. Mathieu Carpentier, Professeur, Université Toulouse Capitole, IMH

9h00

Écrire sous la dictée du législateur de l'Union européenne

Mme Hélène CHRISTODOULOU, Maître de conférences, Université Toulouse Capitole, IRDEIC

9h15

(Ré)écrire la règle pénale sous le contrôle du juge européen

M. Thomas HERRAN, Maître de conférences, Université de Bordeaux, ISJ

9h30

Écrire sous la menace de la censure constitutionnelle

Mme Aurélie CAPPELLO, Maître de conférences, Université de Bourgogne, CREDESPO

9h45

Écrire avec le murmure du juge : l'influence des avis du Conseil d'Etat sur la rédaction de la norme pénale.

Mme Djoheur ZEROUKI, Maître de conférences HDR, Université Jean Monnet, CERCRID CNRS

10h00

DISCUSSION suivie d'une PAUSE

Session présidée par M. Paul Cazalbou, Professeur, Université Toulouse Capitole, IRDEIC

11h00

Co-construire la norme pénale au XXI^e siècle ? Réflexions sur le rôle du juge pénal

M. Sébastien PELLE, Professeur, Université Toulouse Capitole, IDP

11h15

Persister à ne rien écrire : l'exemple des concours de qualification

M. Laurent SAENKO, Professeur, Aix-Marseille Université, LDPSC

11h30

Lire et relire, écrire et réécrire l'article 121-2 du Code pénal

M. Nicolas CATELAN, Professeur associé, Sorbonne Université Abu Dhabi, CEDAG

11h45

DISCUSSION conclusive

Ecrire
la règle pénale
au XXI^e siècle

Présentation

Le Nouveau Code pénal a 30 ans, il en paraît le double. Largement remanié, complété, amendé, au gré des événements triviaux ou dramatiques que la France a traversé en ce début de siècle, il donne l'image d'une fresque replâtrée de manière hasardeuse. Complété par une multitude de dispositions disséminées au sein d'autres codes ou de lois non codifiées, il se disperse jusqu'à se perdre. L'enseigner est devenu une gageure y compris pour les rédacteurs de cet ouvrage. Ils espèrent, en pointant les travers les plus grossiers dans l'écriture de la règle pénale, contribuer à une prise de conscience des pouvoirs publics de la nécessité de réfléchir avant d'écrire.



Colloque organisé par l'Institut de Recherche
en Droit Européen, International et Comparé (IRDEIC).



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
Institut de Recherche en Droit Européen,
International et Comparé

Inscription obligatoire en ligne

PLUS d'INFOS sur IRDEIC.UT-CAPITOLE.FR

Illustrations : Gravures de Giovanni Battista Piranesi